

IESF - Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2018

RESOLUTIONS VOTEES A L'AGO

sur la base du collège électoral IESF de **268 143 voix** (donc quorum à 67 036 voix)

Pouvoirs reçus et présents sur place représentants : **151 194 voix**

1ère résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral de l'année 2017 qui lui a été présenté par le Président, approuve l'action menée par son Conseil d'Administration.

Résolution approuvée à l'unanimité

2ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier qui lui a été présenté par le Trésorier et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2017 et entendu les observations et conclusions du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes 2017, l'affectation du résultat au report à nouveau et d'une manière générale la gestion du Trésorier.

Résolution approuvée à l'unanimité

3ème résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget 2018.

Résolution approuvée à l'unanimité

4ème résolution

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de ne pas augmenter les cotisations pour 2019. Les montants resteront sur la base en vigueur depuis 2013, à savoir :

- taux de base de la cotisation des associations de diplômés, des régions et des associations scientifiques et techniques : 4,75 € par cotisant théorique,
- un rabais est accordé aux associations dont les résultats globaux de l'année N-2 sont négatifs, ce rabais est de 50 % de la cotisation, il ne peut pas être renouvelable avant 3 ans.
- Le nombre de cotisants théoriques est calculé en divisant le total des cotisations reçues par l'Association adhérente en année n-1 par le montant de la cotisation annuelle normale

Résolution approuvée à l'unanimité

5ème résolution

Après avoir pris connaissance des résultats du vote pour le renouvellement partiel du Conseil, l'Assemblée Générale prend acte de l'élection de :

Collège A (5)	RAIMBAULT Véronique ANSTETT Albert	BOISSONNET Marc TOUAHIR Larbi	PICOLLET Christian
Collège B (5)	COUREAU Michel MULTON Jean-Louis	FICHET Maurice PIROLA Gilbert	LEPAROUX Paul
Collège C (*)			
Collège D (2)	MOLINES-CHAPON Clio	REGIMBART Philippe	

* Aucun siège à pourvoir dans le collège C pour l'année 2018